

SALARIÉS DU COMMERCE ALIMENTAIRE

Quelle que soit la taille de l'entreprise,
**FO aux côtés
de tous les salariés**

ÉLECTION TPE

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE NON SPÉCIALISÉ

Le bilan FO

- Les négociations salariales pour défendre votre pouvoir d'achat face à l'inflation record
- Le pilotage des régimes de remboursement de frais de santé et de prévoyance pour maîtriser les cotisations
- La mise en place de campagnes de prévention santé avec des actions spécifiques par branche
- Le pilotage de la politique de formation – apprentissage et formations qualifiantes – pour ouvrir des perspectives d'évolutions professionnelles aux salariés

Nos revendications

- Un treizième mois pour tous
- L'aménagement des fins de carrière
- Mise en place d'un fonds d'action sociale de branche
- Majoration du travail dominical
- La mise en place d'un accord de partage de la valeur (primes)
- La révision des classifications pour une vraie reconnaissance du savoir-faire des salariés et une évolution de carrière



*J'ai un probl me
au boulot, j'appelle*



L'ARTISANAT ALIMENTAIRE

- Convention collective nationale de la boulangerie-pâtisserie (IDCC 0843)
- Convention collective nationale de la boucherie, boucherie-charcuterie, boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers (IDCC 992)
- Convention collective nationale de la charcuterie de détail (IDCC 953)
- Convention collective nationale de la poissonnerie (IDCC 1504)
- Convention collective nationale des détaillants et détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie (IDCC 1286)
- Convention collective nationale des métiers du commerce de détail alimentaire spécialisé (IDCC 3237)



Le bilan FO

- Les négociations salariales pour défendre votre pouvoir d'achat face à l'inflation record
- Le pilotage des régimes de remboursement de frais de santé et de prévoyance pour maîtriser les cotisations et la gestion des aides financières de l'action sociale
- La mise en place de campagnes de prévention santé avec des actions spécifiques par branche
- Le pilotage de la politique de formation – apprentissage et formations qualifiantes – pour ouvrir des perspectives d'évolutions professionnelles aux salariés

Nos revendications

- Un treizième mois pour tous
- L'aménagement des fins de carrière
- La mise en place d'un accord de partage de la valeur (primes)
- La révision des classifications pour une vraie reconnaissance du savoir-faire des salariés et une évolution de carrière



Je choisis **FO** qui négocie mes droits et défend mes conditions de travail.

ALORS JE VOTE 100% FO !



un site **FO** pour vous
www.info-tpe.fr